

Séance du lundi 21 février 2022

Membres en exercice : Date de la convocation: 01/02/2022
15

Présents : 14

Votants: 15

Secrétaire de séance:
Edith ESCOURROU

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-et-un février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Béatrice BORT, en salle du Conseil Municipal

Présents : Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Guy BOURDON, Anick COMBE, Dominique COMBE, Edith ESCOURROU, Virginie FONGARO, Anthony LOPEZ, Michel LOPEZ, Christine MOREL, Alexandre PACHOUTINSKY, Sylvain RIVIER, Chantal ROLLAND, Claude SANTORO

Représentés: Alda PENALA

Excusés:

Absents:

Objet: Ouverture de crédits d'investissement avant BP M14 - DE_2022_798

Conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'exécutif peut engager, liquider et mandater des dépenses de fonctionnement dans la limite d'un quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, et pour la section d'investissement dans la limite des restes à réaliser de l'année N-1.

Ayant pris connaissance des restes à réaliser de la section d'investissement, Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'ouvrir des crédits aux articles ci-après du budget principal, afin de permettre le paiement des factures de travaux d'investissement qui seront engagés avant le vote du budget principal.

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT : OUVERTURE DE CREDITS AVANT BUDGET		DEPENSES	RECETTES
2031 - 604	Frais d'études (notices circuit pédestre)	2500.00	
2158 - 604	Autres installat°, matériel et outillage (circuit pédestre)	2900.00	
2032 - 604	Frais de recherche et développement (charte circuit pédestre)	2800.00	
2138 - 604	Autres constructions (espace associatif)	1500.00	
2135 - 301	Installations générales, agencements (city park)	20 000.00	
21318 - 603	Autres bâtiments publics (Façades espace associatif)	9000.00	
2135 - 202	Installations générales, agencements (Menuiserie parc locatif)	2800.00	
2135 - 600	Installations générales, agencements (Menuiserie local co)	2800.00	
2128 - 603	Autres agencements et aménagements (cuisine et mobilier espace associatif)	15 000.00	
TOTAL :		59 300.00	0.00
TOTAL :		59 300.00	0.00

**Ayant ouï l'exposé de Madame le Maire, après délibération le Conseil Municipal
APPROUVE l'ouverture des crédits ci-dessus par anticipation au vote du budget de la commune
afin de permettre le mandatement de dépenses réalisées en début d'année 2022.
MANDATE Madame le Maire à procéder à l'inscription de ces sommes au budget principal 2022.**

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré Affichage le lundi 28 février 2022

Madame le Maire

Béatrice BORT

